

BPREA

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES



Agriculture
Elevage



Formation en
apprentissage



2 ans de formation
917 heures



Le BPREA est un diplôme en apprentissage, préparé en 2 ans. Ce diplôme permet d'acquérir les compétences et savoir-faire de base pour pouvoir exercer sur différents types d'exploitations agricoles.

Le BPREA prépare aux fonctions de responsable d'une entreprise agricole. Il permet de développer ses compétences en management, stratégie, pilotage d'entreprise, organisation du travail, techniques de production et commercialisation.

Objectifs

Être capable :

- De se situer en tant que professionnel (UC1)
- De piloter le système de production (UC2)
- De conduire le processus de production dans l'agroécosystème (UC3)
- D'assurer la gestion de l'entreprise (UC4)
- De valoriser les produits ou services de l'entreprise (UC5)

Organisation

La formation se répartit entre des périodes en entreprise et des périodes de cours au CFA:

1ère année: 14 semaines au CFA et 38 semaines en entreprise

2ème année: 13 semaines au CFA et 39 semaines en entreprise.

L'apprenti(e) bénéficie de 5 semaines par an de congés payés, pris sur les temps en entreprise.

Les compétences acquises sur le terrain à travers l'apprentissage permettent une meilleure compréhension du fonctionnement de l'entreprise agricole.

Les apprenti(e)s participent à des sorties pédagogiques et animations: visites d'exploitations, rencontres avec des professionnels...

La formation comporte 5 UC et 2 UCARE à valider pour obtenir le diplôme



LES +

+ une formation professionnelle reconnue par les professionnels du territoire

+ **une relation forte** entre l'entreprise d'apprentissage et le CFA. L'apprenti(e) est suivi(e) durant tout son parcours, par le biais d'un carnet de liaison et de visites en entreprise. Un référent lui est affecté.

+ **des classes à petits effectifs** (environ 15 jeunes), permettant un accompagnement individualisé des apprenti(e)s et des conditions favorables aux apprentissages.

+ **la valorisation** des expériences professionnelles vécues en entreprise

+ **Un accompagnement individualisé** tout au long de la formation

Programme

UC1

Se situer en tant que professionnel

Introduction au monde du vivant, connaître et comprendre le contexte de l'activité agricole

UC 2

Piloter les système de production

Elaborer une stratégie d'entreprise, sécuriser la vie personnelle et professionnelle des acteurs de l'entreprise

UCARE 1:

Réaliser les opérations de production de l'atelier fourrage

UC 3

Conduire le processus de production dans l'agroécosystème

Agronomie, agroécologie, conduite de production

UC4

Assurer la gestion de l'entreprise

Bases de la comptabilité, diagnostic de l'entreprise, droit, fiscalité.

UCARE 2:

Réaliser les opérations de production de l'atelier poulets de chair ou poules pondeuses

UC5

Valoriser les produits ou services de l'entreprise

Commercialisation des produits, négociation

Evaluation

Le BPREA est un diplôme de niveau 4 délivré par le ministère de l'agriculture, le l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Le diplôme est évalué par le biais de 8 situations professionnelles support de l'évaluation sous forme d'entretiens d'explicitation.

Accompagnement

Toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanente) peut suivre une formation au CFA. La personne référente handicap peut les accompagner dans les démarches et organiser les aménagements nécessaires.

*En attente d'habilitation

Recrutement:

A partir d'Avril 2026

Dates de formation:

De Septembre 2026 à Juin 2028

Débouchés

Insertion professionnelle:

Responsable d'atelier dans une entreprise agricole

Admission

Pour entrer en formation :

- Avoir 15 ans
- Être titulaire d'un CAP ou diplôme supérieur (Générale, SEGPA, Enseignement Agricole, Découverte Professionnelle)

Admission via un entretien et sur dossier.

L'entrée en formation est définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Financement

- Financement des frais de formation par l'OPCO de la structure employeuse.
- Rémunération de l'apprenti(e) par la structure employeuse.
- Frais annexes selon statut (internes, demi-pensionnaires ...)

Responsable de formation
Tiphaine LECOMTE
Secrétariat pédagogique
Nadine MOLINA

02.33.28.12.48
cfa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr